



MISSIONS

Des Vices-doyens formation

- Gestionnaires de projets AMU (DREAM-U, loi ORE, AMIDEX,...)
- Représentants de la composante auprès de l'université et autres instances
- Présidence de jurys d'examen
- Pilotage des formations

Des assesseurs de site

- Coordination des directeurs des études ou des référents pédagogiques
- Gestion des calendriers d'examens
- Gestion des sessions exceptionnelles
- Référents Parcoursup
- Membre des commissions pédagogiques et commissions d'examens des voeux
- Référents Césure (signature de convention et suivi des étudiants)

Des directeurs des études

- Action d'information et de communication
 - Externe sur les salons et les lycées
 - Interne lors des pré-rentreés
 - Référent de proximité des équipes pédagogiques (enseignants, chargés de TD, Tuteurs)
- Action à vocation pédagogique
 - 1°) *Suivi général des étudiants*
 - aide à l'orientation des étudiants, à la construction d'un projet d'étude et/ou d'un futur projet professionnel
 - aide au choix, dans chaque parcours, des différentes unités d'enseignement, des travaux dirigés et options facultatives dans l'optique du projet professionnel
 - information des étudiants sur les modalités d'évaluation et le régime de contrôle des connaissances et compétences

- conseils méthodologiques
- examens des demandes étudiantes (RSE, RDV)
- signature des conventions de stage
- 2°) *Suivi renforcé de certains étudiants*
 - information renforcée des étudiants admis dans des parcours spécifiques et/ou rentrant via des passerelles entre formation où lors de validation d'acquis professionnels
 - suivi individualisé des étudiants inscrits dans un parcours d'accompagnement réussite licence droit
 - veiller à la mise en place des aménagements suggérés (CPRE, PPES), des actions de tutorat et de soutien à l'étudiant
- 3°) *Lien entre les étudiants et l'équipe pédagogique*
 - Veiller au bon déroulement des enseignements (cours magistraux, TD, tutorat,...)